

| | | |
|---|--|---|
|  | <p>Ecole Primaire Jean-Loup CHRETIEN 94 rue des Ecole 59840 PREMESQUES</p> |  |
|---|--|---|

Compte rendu du conseil d'école du : Jeudi 28 mars 2019

Ordre du jour : - Les travaux de l'école - La sécurité aux abords de l'école - Budget fourniture 2019 - Questions des parents - Présentation du projet d'école 2019 - 2023

Présents :

Enseignants : Mesdames Terrier, Defrémont, Huchette, Lard, D'Allende, Guimier, Petitjean, Pora,

Représentants des parents d'élèves : Mesdames Reson, Thueur. Messieurs Vanhonacker, Miaux, Guilbert, Scannapieco, Desmet, Wemeaux, Cuvelier,

Représentants de la municipalité : Mesdames Alliot, Beugnet et Van Eecke, Monsieur Basesq

Absents excusés :

Pour les parents d'élèves : Mesdames Mahieu et Hourquin

Pour les enseignants : Mesdames Singer et Le Moine, Monsieur Bernard

Secrétaire de séance : Madame Réson

1- Les travaux de l'école

Mme ALLIOT présente le projet d'école. Proposition de travaux d'après plans.

Evoque le problème de communication avec Mr Velge (ancien architecte) : aucune modification du bâtiment ne peut être effectuée sans son accord. Il ne donne pas suite aux différentes demandes de la mairie.

1-1 SANITAIRES

Elémentaire : A l'issue des travaux, il y aura 6 toilettes pour les filles et 4 urinoirs et 2 toilettes pour les garçons. La question de la nécessité d'installer du chauffage dans les toilettes est posée car cela incite les élèves à y rester plus que nécessaire notamment quand il fait froid. Des séparateurs entre les urinoirs sont prévus. Coût prévu : 70 200 € HT (extension seule)

Maternelle : Les sanitaires existants vont être rénovés, des cloisons installées entre les toilettes pour un coût de 11400 €. En maternelle est évoqué également un problème d'odeurs dans les toilettes, plusieurs causes sont avancées : remontées d'égouts ? Chasses d'eau pas tirées régulièrement ? Ventilation insuffisante ?

1-2 PREAU

Mme Alliot souligne le manque de cohérence du projet initialement prévu, de placer le préau en bout de cour (à la place du podium de la fête d'école, côté parking mairie).

Proposition d'un nouveau projet : extension côté école, couvrant ainsi la sortie des classes, les entrées des sanitaires ainsi que l'entrée de la cantine. Nécessité de sécuriser l'accès du dessus du préau qui sera au niveau des classes à l'étage (garde-corps ...). Cela représente une surface de 290 m2 pour un coût de 147.000 €

Le budget conséquent de ce projet de préau entraîne sa programmation ultérieure.

1-3 TOITURE

Les problèmes d'étanchéité de la toiture des maternelles feront partie des travaux prioritaires.

Proposition de prioriser les interventions :

- WC → priorité absolue
- Toiture 62.100 € HT (les 2 toitures)

Vote à l'unanimité de l'utilisation de la brique identique à celle déjà existante pour le projet d'extension des sanitaires.

Proposition de la « commission école » de la mairie : le préau est moins urgent que les sanitaires et les toitures. Il sera mis en tranche conditionnelle (que l'on peut affermir, 3 ans).

1-4 VENTILATION DES CLASSES DU HAUT

La solution apportée par la municipalité n'est pas d'installer la climatisation mais elle propose une solution par brassage de l'air → « rafraîchissement » VMC double flux. → 65.000 €. Est soulevé le problème éventuel de bruit.

Appel aux parents → idées, avis, connaissances pour trouver une solution viable au problème de températures excessives dans les classes (du haut + classe de GS).

Proposition des enseignants et parents d'élève → additionner « les petites choses » : film, stores, ventilateurs, plutôt qu'un gros investissement qui demandera de l'entretien.

2- La sécurité aux abords de l'école

Evocation d'un incident récent, du manque de respect envers William de certains parents se garant entre les 2 passages piétons.

Solution mise en place récemment : ajout de plots.

Progrès constaté : plus de stationnement entre les 2 passages piétons depuis 15 jours.

Proposition : Faire usage de la vidéo verbalisation, blocage de la rue

Proposition du conseil d'école : Etablir un flyer qui rappelle les règles de stationnement aux abords de l'école ainsi que le montant des amendes et l'usage de la vidéo-verbalisation. Peindre une ligne jaune CONTINUE (actuellement POINTILLEE)

Le blocage de la rue aux heures d'entrée et de sortie n'est pas possible car la « Rue des Ecoles » n'appartient pas à la mairie mais à la M.E.L : la rétrocession est en cours depuis des années, pas de délai estimé.

3- Fourniture / Budget 2019

La municipalité est sollicitée par l'école pour un budget exceptionnel de renouvellement des manuels.

Demande justifiée par les enseignants : n'a pas été fait depuis longtemps, recul suffisant suite au changement des programmes.

Il convient de distinguer des manuels et des fichiers (utilisés en CP et CE1, dans lesquels les enfants écrivent donc renouvelés chaque année.)

Solution : manuels renouvelés par moitié tous les ans, mais renouvellement intégral pour les CP et CE1.

Réponse mairie : (doit être voté le 1^{er} avril) : 773, 35€ pour le renouvellement des manuels CP et CE1 + 655, 08€ + 189,20€ + 427€ = 2044,63€

Les enseignants remercient et expliquent que cet ajout permettra d'investir dans d'autres choses, les budgets étant serrés et restreints chaque année.

4- Question des parents concernant le périscolaire

Mr Vanhonacker souligne avec enthousiasme les nombreux retours des questionnaires → 122

4-1 GARDERIE

bons retours de manière générale. (+ de 50%)

Le problème d'odeurs des toilettes dès le matin à la maison des associations sera étudié par la municipalité (nettoyage ? égouts ?)

4-2 CANTINE

Quelques familles sont insatisfaites des menus proposés ainsi que le timing et l'organisation des 2 services. La municipalité explique qu'il y a de plus en plus d'enfants à la cantine (pics à 180). Que le temps de pause

méridienne est de 1h45, 2 heures seraient bienvenues. Le quart d'heure supplémentaire permettrait de revoir l'organisation des 2 services. La municipalité rappelle que la visite des représentants des parents d'élèves en cantine, en prévenant en amont, est envisageable. Une visite sera donc organisée, afin d'apporter un regard extérieur.

Il a été proposé qu'1/4 d'heure soit déduit du deuxième service pour augmenter la durée du premier service.

Afin de répondre au questionnement de certains parents quant à l'équilibre des menus proposés, Mme Alliot a demandé une étude correspondante à SOBRIE (prestataire actuel) : Etude sur la période, par catégorie d'aliments. L'étude montre que l'équilibre nutritionnel est respecté globalement.

Prochaine « commission-menu » le mercredi 03 avril à 9h en mairie : Etude des menus, Yvette est présente et fait un retour sur les menus qui n'ont pas été mangés du tout, les propositions sont revues.

Est évoqué la question du placement des enfants qui ne peuvent pas choisir avec qui ils mangent : Réponse de la mairie : 1^{ère} fois que le placement a dû être mis en place (depuis les vacances de février) suite à des problèmes de comportements non corrects des élèves. Des courriers sont envoyés aux parents des élèves perturbateurs, certaines exclusions temporaires ont eu lieu.

Propositions des parents d'élèves : faire tourner le placement tous les mois. Responsabiliser les enfants.

4-3 SALLE CALME

80% des parents sont favorables à la salle calme.

Les parents d'élèves demandent si un retour à l'étude surveillée est envisageable, au moins une heure par semaine, il avait déjà été répondu de façon négative au conseil d'école précédent.

Réponse enseignants → pour quels élèves ? comment sont-ils sélectionnés ? quel effectif par enseignant ? quelle répartition des niveaux ? les APC ont lieu de 16h30 à 17h30.

4-4 ANIMATEURS

La question du vocabulaire employé par certains animateurs avec les enfants est évoquée, celui-ci étant parfois inadapté.

4-5 SERVEUR SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Est évoquée la connexion au serveur « mon espace famille », ainsi que la validation du panier qui posent parfois problème (notamment pour payer les factures de la cantine).

5- Projet d'école 2019-2023

Mme d'Allende présente le nouveau projet d'école qui entrera en vigueur lors de la prochaine rentrée scolaire, septembre 2019.

Thématique retenue :

L'école Jean-Loup CHRETIEN : Ecole éco-citoyenne du XXI^{ème} siècle.

« Comment amener l'élève à être acteur de ses apprentissages, en développant son autonomie et en le faisant devenir un éco-citoyen responsable ? »

Chacun des axes et objectifs sera évalué en fin d'année scolaire (le tableau chiffré sera évoqué lors des derniers conseils d'école de chaque année.

Mme d'Allende précise que ce projet n'est pas figé. Il peut être modulé, en fonction des nouvelles idées ou des choses qui ne fonctionneraient pas.

Le projet d'école est publié sur le blog de l'école : ecoledepremesques.eklablog.com

LSU = Livret scolaire

ENT = Environnement Numérique de Travail → supports numériques (blogs, TBI)

6- Question des parents concernant l'école

Les parents d'élèves rappellent que le questionnaire à destination des parents n'a pas été établi dans le but de juger les enseignants, mais dans le but de recevoir davantage de réponses. Les enseignants et les parents élus apprécient l'échange qu'il y a pu avoir pour aboutir à ce document.

6- 1 COUR DE RECREATION

Les problèmes relevés en cour de récréation sont évoqués : disputes, bousculades, souhait de séparer petits et grands, comportements violents, augmenter la surveillance en récréation.

Réponse des enseignants :

Seuls les GS sont parfois conjointement dans la cour avec les élémentaires.

Roulement mis en place aux toilettes → CP et CE1 en priorité, puis les autres.

Augmenter la surveillance : difficilement réalisable, 2 enseignants présents, près des bancs afin de voir l'ensemble des élèves. La surveillance est effective et aucun incident grave causé par un défaut de surveillance n'est à déplorer.

Mauvais comportements non-sanctionnés : les mauvais comportements sont sanctionnés, il est privilégié la mise en place d'un dialogue entre enfants plutôt que une sanction immédiate sans essayer de comprendre.

Si des enfants se trouvent trop souvent isolés, les parents doivent en parler aux enseignants directement qui seront attentifs et observateurs.

Le climat scolaire fait partie intégrante du projet d'école et n'est pas si dégradé finalement.

6-2 BLOG DE L'ECOLE

Un lien vers l'adresse mail des « délégués des parents d'élèves » sera créée sur le blog de l'école (ecoledepremesques.eklablog.com)

6-3 COLLATION en maternelle

Certains enfants arrivent très tôt le matin en garderie, ces collations sont les bienvenues dans la matinée. Les quantités données sont très petites et ce moment fait partie intégrante de l'apprentissage de la socialisation en maternelle.

6-4 PISCINE

Le changement de piscine n'est pas possible (priorité aux Weppes pour la piscine d'Herlies), le changement du rythme scolaire implique de recevoir plus de classes sur 4 jours seulement ce qui ne permet pas de choisir les créneaux ou d'en ajouter pour les autres classes. Cependant, la piscine dès la grande section est très bénéfique pour les enfants.

La séance est levée à 21h10.